



Demande de remboursement d'une indemnité perçue

Par **cedced**, le **24/10/2008** à **20:00**

Bonjour,

En Octobre 2007, pour mutation, j'ai perçu une indemnité de changement de résidence de 2000 euros.

Aujourd'hui, mon employeur s'est rendu compte que je n'aurais pas dû bénéficier de cette indemnité car je suis encore sous un statut particulier, le statut d'attaché (pendant 3 ans à compter de la date d'embauche), et m'en demande le remboursement intégral.

Je voulais donc savoir si il en avait le droit et quels sont mes recours svp.